

2019-1709

2019-10-28

[[CONTAINER LABEL]]

GROUPE 11 INSECTICIDE

VectoBac® 1200L
Larvicide biologique
Suspension aqueuse

USAGE RESTREINT

GARANTIE:

Bacillus thuringiensis var. *israelensis*, HD-14, souche AM65-52, 1200 unités toxiques internationales (UTI) par mg (1,2 milliard UTI/L).

N° D'HOMOLOGATION 21062 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DU PERSONNEL NON AUTORISÉ
SENSIBILISANT POTENTIEL
ATTENTION - IRRITANT POUR LES YEUX

N° lot

Date de fabrication :

Contenu net :

Titulaire :
Valent BioSciences LLC
870 Technology Way
Libertyville, Illinois 60048, USA
1-800-323-9597

Agent canadien :
Valent Canada, Inc.
201-230 Hanlon Creek Blvd
Guelph, Ontario N1C 0A1

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DU PERSONNEL NON AUTORISÉ.
PEUT CAUSER UNE SENSIBILISATION. ATTENTION - IRRITANT POUR LES YEUX

NE PAS appliquer directement dans les réservoirs d'eau potable traitée ou prête à boire ni dans les contenants d'eau potable lorsque l'eau est destinée à la consommation humaine.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter d'inhaler les poussières ou le brouillard de pulvérisation. Porter une chemise à manches longues, une pantalons longs, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes, des lunettes de protection étanches aux éclaboussures et un respirateur approuvé par le NIOSH muni d'un filtre N-95, R-95 ou P-95 pour les produits biologiques pendant la manipulation, le mélange, le chargement et l'épandage du produit, ainsi que durant toute activité de réparation et de nettoyage. L'applicateur peut retirer ses gants, ses lunettes de protection et le respirateur si la conception et le fonctionnement de l'appareil utilisé pour l'épandage réduisent l'exposition à un niveau négligeable (p. ex., pulvérisateur à dos avec manche permettant l'application directement au-dessus de la surface de l'eau). Bien se laver à l'eau et au savon après la manipulation du produit. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

PREMIERS SOINS	
En cas de contact avec la peau ou les vêtements	Rincer immédiatement la peau à grande eau. Enlever tous les vêtements contaminés et les laver séparément avant de les réutiliser. En cas d'irritation grave ou persistante, obtenir des soins médicaux.
En cas de contact avec les yeux	Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes et continuer de rincer l'œil. En cas d'irritation grave ou persistante, obtenir des soins médicaux.
En cas d'inhalation	Déplacer la personne vers une source d'air frais. Pratiquer la respiration artificielle au besoin et obtenir des soins médicaux.
En cas d'ingestion	Rincer la bouche et la gorge avec une grande quantité d'eau. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement. NE RIEN administrer par la bouche à une personne inconsciente.
Généralités	Obtenir des soins médicaux si une irritation ou des symptômes de toxicité apparaissent et persistent ou si ceux-ci sont graves. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE

Afin d'assurer une pureté et une activité microbiennes appropriées, le larvicide biologique VectoBac 1200L doit être conservé dans le contenant d'origine, entre 0 et 15 °C, et utilisé dans les 6 mois suivant la date de fabrication.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessure aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit entraîner.

VectoBac® 1200L
Larvicide biologique
Suspension aqueuse

USAGE RESTREINT

GARANTIE:

Bacillus thuringiensis var. *israelensis*, HD-14, souche AM65-52, 1200 unités toxiques internationales (UTI) par mg (1,2 milliard UTI/L).

N° D'HOMOLOGATION 21062 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DU PERSONNEL NON AUTORISÉ
SENSIBILISANT POTENTIEL
ATTENTION - IRRITANT POUR LES YEUX

N° lot

Date de fabrication :

Contenu net :

Titulaire :
Valent BioSciences LLC
870 Technology Way
Libertyville, Illinois 60048, USA
1-800-323-9597

Agent canadien :
Valent Canada, Inc.
201-230 Hanlon Creek Blvd
Guelph, Ontario N1C 0A1

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DU PERSONNEL NON AUTORISÉ.
PEUT CAUSER UNE SENSIBILISATION. ATTENTION - IRRITANT POUR LES YEUX

NE PAS appliquer directement dans les réservoirs d'eau potable traitée ou prête à boire ni dans les contenants d'eau potable lorsque l'eau est destinée à la consommation humaine.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter d'inhaler les poussières ou le brouillard de pulvérisation. Porter une chemise à manches longues, une pantalons longs, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes, des lunettes de protection étanches aux éclaboussures et un respirateur approuvé par le NIOSH muni d'un filtre N-95, R-95 ou P-95 pour les produits biologiques pendant la manipulation, le mélange, le chargement et l'épandage du produit, ainsi que durant toute activité de réparation et de nettoyage. L'applicateur peut retirer ses gants, ses lunettes de protection et le respirateur si la conception et le fonctionnement de l'appareil utilisé pour l'épandage réduisent l'exposition à un niveau négligeable (p. ex., pulvérisateur à dos avec manche permettant l'application directement au-dessus de la surface de l'eau). Bien se laver à l'eau et au savon après la manipulation du produit. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les remettre.

PREMIERS SOINS	
En cas de contact avec la peau ou les vêtements	Rincer immédiatement la peau à grande eau. Enlever tous les vêtements contaminés et les laver séparément avant de les réutiliser. En cas d'irritation grave ou persistante, obtenir des soins médicaux.
En cas de contact avec les yeux	Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes et continuer de rincer l'œil. En cas d'irritation grave ou persistante, obtenir des soins médicaux.
En cas d'inhalation	Déplacer la personne vers une source d'air frais. Pratiquer la respiration artificielle au besoin et obtenir des soins médicaux.
En cas d'ingestion	Rincer la bouche et la gorge avec une grande quantité d'eau. NE PAS faire vomir. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement. NE RIEN administrer par la bouche à une personne inconsciente.
Généralités	Obtenir des soins médicaux si une irritation ou des symptômes de toxicité apparaissent et persistent ou si ceux-ci sont graves. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE

Afin d'assurer une pureté et une activité microbiennes appropriées, le larvicide biologique VectoBac 1200L doit être conservé dans le contenant d'origine, entre 0 et 15 °C, et utilisé dans les 6 mois suivant la date de fabrication.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessure aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit entraîner.

NATURE DE LA RESTRICTION: Ce produit doit être utilisé uniquement de la manière autorisée; Consultez les responsables provinciaux / territoriaux de la réglementation des pesticides pour obtenir l'autorisation requise.

USAGES RESTREINTS

Pour usage dans les programmes d'éradication municipaux, provinciaux et fédéraux

MODE D'EMPLOI

NE PAS laisser le mélange dans la cuve pendant plus de 18 heures.

NE PAS appliquer par aucun type de système d'irrigation.

Moustiques : Appliquer de 0,25 à 1,0 L/ha.*

Habitat : Étangs temporaires dans les pâturages et les boisés, les fossés d'irrigation ou de bords de route, les marais naturels, les zones estuariennes, les bassins collecteurs et les étangs de stabilisation.

* Utiliser les doses les plus élevées dans les eaux profondes très froides ou polluées et lorsque la majorité des larves sont à la fin du 3^e et au 4^e stades larvaires.

Appliquer les doses recommandées au moyen d'un équipement normal d'épandage par voie aérienne ou terrestre.

Appliquer la dose recommandée dans un volume d'eau au moins équivalent. Ne pas dépasser le taux de dilution maximal de 1:10. Le larvicide biologique VectoBac 1200L se mélange facilement à l'eau.

Remuer pour assurer l'uniformité du mélange.

Espacer les applications de 3 à 5 jours. Ne pas préparer plus de solution du larvicide biologique VectoBac 1200L qu'on peut en utiliser 24 heures.

Mouches noires (ruisseaux seulement) : Appliquer le larvicide biologique VectoBac 1200L non dilué au moyen d'un dispositif d'application calibrée pendant 1 à 15 minutes, pour atteindre une concentration de 0,5 à 25 mg (0,0005 à 0,025 mL) de larvicide biologique VectoBac 1200L par litre (=ppm) d'eau de ruisseau.**

**Utiliser les doses les plus élevées lorsque les ruisseaux ou les rivières contiennent des concentrations de matière organique ou de limon, ou dans les eaux très froides.

DIRECTIVES POUR L'ÉPANDAGE AÉRIEN :

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Le dosage, les conditions d'épandage et les précautions à suivre sont spécifiques à ce produit. Pour l'épandage aérien, utiliser seulement les quantités recommandées figurant sur l'étiquette. Si aucune dose pour l'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, ce produit ne peut être utilisé quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme en utilisant des marqueurs et/ou un équipement de positionnement électronique appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation :

NE PAS permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques prémélangés contenus dans un système fermé. Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter de l'équipement de protection figurant à la section PRÉCAUTIONS de cette étiquette. Lorsque les préposés à la manipulation ou au chargement utilisent des systèmes fermés pour charger les produits dans l'aéronef, la directive concernant le port de lunettes de protection étanches et d'un respirateur/masque approuvé par le NIOSH avec filtre N-95, R-95 ou P-95 pour produits biologiques peut être contournée. Lorsque l'équipement de protection personnel réduit est porté, le masque et le masque et les lunettes doivent être immédiatement disponibles pour une utilisation en cas d'urgence, comme un déversement ou une dégradation de l'équipement.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements de protection doivent être lavés avant chaque utilisation. Le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés si une contamination survient.

Précautions spécifiques au produit

Lire et comprendre l'étiquette complète avant d'ouvrir le contenant. Si vous avez des questions, communiquez avec le fabricant au 1-800-323-9597 ou obtenir des conseils techniques auprès du distributeur ou du représentant agricole ou forestier provincial. Appliquer la dose recommandée pour l'épandage aérien de ce produit, telle que précisée dans cette étiquette.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE :

Veillez noter que larvicide biologique VectoBac 1200L contient un insecticide du groupe 11. Toute population d'insectes peut inclure des individus naturellement résistants au larvicide biologique VectoBac 1200L et à d'autres insecticides du groupe 11. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même site. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance non liés au site ou au mode d'action, tel qu'un métabolisme accru. Chacun de ces mécanismes de résistance dépend d'un agent chimique en particulier. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance. Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'emploi du larvicide biologique VectoBac 1200L ou des autres insecticides du groupe 11 avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des sites précis ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Valent BioSciences LLC au 1-800-323-9597.

LIMITATION : Le larvicide biologique VectoBac 1200L peut être appliqué sur tous les plans d'eau, à l'exception de l'eau potable traitée ou prête à boire. L'application sur l'eau d'irrigation est autorisée.

Volume : Appliquer la dose recommandée dans un volume de pulvérisation d'au moins 0,25 à 10 litres à l'hectare.